



Montreuil, le 13 janvier 2014

Nos réf : 11.14 FG/MF

Cher-es Camarades,

Nos organisations CGT Santé Action Sociale, Services Publics et UGFF ont pris connaissance, avec stupéfaction, du sort fait aux droits des femmes à disposer de leur corps par l'annulation de la loi organique de 2010.

Le gouvernement RAJOY vient ainsi dénier aux femmes le droit à l'avortement, le réduisant aux deux seuls cas que sont le viol ou l'interruption médicale de grossesse. Il relance ainsi le débat sur l'avortement en Europe. C'est un recul de plus de trente ans.

Nos organisations, doublement concernées par cette attaque qui impacte la mission de service public de nos établissements et de nos personnels, mais aussi parce qu'elle cible les femmes qui la composent majoritairement, tiennent à vous témoigner leur solidarité dans ce combat.

En France aussi, les organisations se battent aux côtés des femmes en luttant contre la diminution des moyens accordés à l'éducation sexuelle des adolescent-e-s contre les fermetures des établissements qui prennent en charge les femmes désirant avorter. Par ces réductions d'offre, c'est directement le choix des femmes à choisir leur grossesse et le droit à l'avortement qui sont remis en cause.

Dans de nombreux pays, avec le contexte d'austérité, les forces réactionnaires se concentrent sur les questions sociétales. Ce n'est pas anecdotique, ce sont d'abord les droits des femmes qui régressent. Chômage, temps partiel, contrats à durée déterminée touchent, nous le savons, massivement les femmes.

Les promoteurs de ces textes rétrogrades disent vouloir protéger la vie tout en programmant la disparition de nombreuses maternités et centres de protection maternelle et infantile.

Les femmes ne continuent-elles pas à être discriminées au travail du fait de leurs congés de grossesse et de leurs absences liées à la prise en charge de leurs enfants ??? Alors assez d'hypocrisie et de mensonges, il n'y a dans ces attaques aucune volonté de protéger les femmes mais bel et bien celle de les soumettre aux lois de la concurrence et du marché, et à travers elles les générations à venir !

A l'instar de notre Confédération, nos organisations appelleront à manifester contre de telles régressions, pour que l'accès à la contraception gratuite, le droit à l'avortement et les moyens nécessaires pour le pratiquer dans un service public de qualité, gagnés de hautes luttes, puissent rester un droit.

Recevez, Cher-es Camarades, ce message de notre solidarité la plus fraternelle et la plus déterminé

Nathalie GAMIOCHIPI  
Fédération Santé Action Sociale

Jean-Marc CANON  
UGFF

Baptiste TALBOT  
Fédération Services Publics

**Fédération de la santé et de l'Action Sociale**

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 48 18 20 70 • Fax : 01 48 18 29 80  
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil  
Site internet : <http://www.sante.cgt.fr/> • e-mail : [sg@sante.cgt.fr](mailto:sg@sante.cgt.fr)